

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2008

**Etaient présents** : Mmes AGLAT Fabienne -- GREIVELDINGER Agnès – REYTER Corinne – SAVARINO Christelle

MM. BIANCHI Jean-Pierre - BERTOLINI Ignace --CHEZEAU Claude - FIZAINE Pierre - FRANCHINA Fabrice - MANTINI Didier - MAZZICHI Jacques - MURGIA Savério - TODSCHINI Mario - WINCKERT Patrick

**Etaient excusés et représentés** :

Mme GOMES DA SILVA Rose par Mme SAVARINO Christelle

Mme GUILLAUME Danielle par M. FIZAINE Pierre

M. BORELLI Christian par M. WINCKERT Patrick

M. SCROCCARO Oscar par M. TODSCHINI Mario

M. BELLI Noël par M. BIANCHI Jean-Pierre

M. WINCKERT Patrick est désigné comme secrétaire.

Exposé de M. BIGOT, Trésorier payeur sur la situation financière de la commune de Mexy (Période 2003/2007)

### **1) Médailles du travail du personnel ;**

Le Maire informe l'assemblée que quatre agents communaux ont reçu une médaille d'honneur régionale départementale et communale lors de la promotion du 14 juillet 2008.

Il propose au Conseil Municipal d'allouer une somme :

- de 150€ pour 20 ans d'ancienneté (médaille d'argent)
- de 200€ pour 30 ans d'ancienneté (médaille d'or).

Les Conseillers Municipaux, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Acceptent les propositions ci-dessus,
- Disent que la dépense est prévue au BP 2008.

### **2) Demande de subventions pour la dotation d'équipement et la DGE (fenêtres groupe scolaire, mobilier scolaire) ;**

Le Maire informe les Conseillers des différents projets qu'il serait judicieux de réaliser pour l'année 2009, à savoir :

- 1) Dans la continuité des années précédentes, le remplacement des vitres de l'ensemble des groupes scolaires pour un montant de 52 947 € HT
- 2) Le remplacement du mobilier scolaire pour un montant de 3 829,54€ HT
- 3) La réfection de la rue Maurice Barrès pour un montant de 53 051€ HT
- 4) L'extension de la salle polyvalente 42 305€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve ces projets pour un montant total de 152 132,54€ HT et sollicite une subvention globale au titre de la dotation communale d'investissement 2009.
- Sollicite une subvention pour développement durable pour les points n°1 et 4,
- décide de leurs réalisations en 2009,

- confirme que ce projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution,
- s'engage à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget, à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
- s'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet...).

### **3) Demande de subventions pour la réfection de la rue Maurice Barrès ;**

En accord avec l'ensemble du Conseil, le Maire traite la demande de subvention pour la réfection de la rue Maurice Barrès avec le point n° 2.

### **4) Demande de subventions au conseil régional : projet petite enfance ;**

Le Maire informe les conseillers de la situation de l'accueil périscolaire pour les années 2007/2008 :

- Le nombre d'enfants accueillis dans cette structure augmente de façon significative d'année en années. Actuellement 60 enfants sont inscrits en moyenne pour la restauration de midi et 25 enfants sont inscrits en moyenne pour la garderie du soir.
- Les locaux deviennent donc de plus en plus exigus pour accueillir cette population
- Les locaux actuels sont d'anciennes salles de classe situées au rez-de-chaussée de l'établissement

Le projet communal s'inscrit dans un quadruplé but :

- Redonner cette ancienne classe à l'éducation nationale
- Pouvoir accueillir des enfants handicapés car cette salle se situe de plein pied
- Avoir un bâtiment plus adapté à l'accueil périscolaire
- Pouvoir accueillir les enfants durant l'année scolaire mais également lors des périodes de vacances scolaires

Le Bureau d'études Alain QUENTIN à Cosnes-et-Romain présente un devis de 233 373 euros HT (deux cent trente trois mille trois cent soixante treize euros)

### **5) Salle des fêtes : tarifs de location pour 2010 ;**

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal délibère sur les tarifs de location de la salle des fêtes.

Ils sont revus et modifiés à l'unanimité et seront applicables à compter du 1er Janvier 2010

## **6) Restauration scolaire : tarifs aux familles année scolaire 2009-2010 ;**

Le Maire signale que la S.A.S. Avenance Élior, restauration d'entreprises à Montigny-les-Metz (57), dans un courrier en date du 18/07/2008, avise la commune d'une augmentation du prix des repas à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les conseillers fixent ainsi la participation financière des familles à l'accueil périscolaire, à partir de la rentrée scolaire 2008/2009 :

| Garderie matin | Garderie midi | Repas midi | Garderie soir |
|----------------|---------------|------------|---------------|
| 2,20 €         | 1,70 €        | 3,70 €     | 2,80 €        |

## **7) Demande de subventions au titre de la dotation de solidarité 2008 : achat d'un tracteur**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- sollicite du Conseil Général une subvention au titre de la dotation de solidarité pour l'année 2008 pour l'achat de matériel pour le service technique (tracteur) d'un montant H.T. de 10 362 € (LEFEVRE à Audun-le-Roman), achat rendu nécessaire du fait de la vétusté du tracteur actuellement utilisé,
- certifie que la dépense correspondante a été imputée en section d'investissement de l'exercice budgétaire de l'année 2008.

## **8) Terrain AH 485 ;**

En accord avec l'ensemble du Conseil, le Maire traite reporté au prochain conseil la question du terrain AH 485.

## **9) Avenant rue de Lorraine ;**

Le Maire rappelle le projet d'aménagement de la rue de Lorraine, réalisé par l'entreprise EUROVIA Briey - ZI de la Chenois – BP 50102 - Briey (54150).

Des travaux supplémentaires particuliers se révèlent nécessaires dans le secteur giratoire, à savoir :

- pour la structure des sols au carrefour avec la RD196b réaménagé sous forme de giratoire :
  - des compléments aux études demandées à l'entreprise : études de déflexion et de carottage sur la chaussée, extension du relevé de géomètre et calculs de cubage et d'altimétrie ;
  - une extension des zones traitées, d'une part pour compléter l'entrée de l'hôtel restaurant, d'autre part du côté de Haucourt pour adoucir le raccordement avec la pente de chaussée existante ;
  - la prise en compte des structures, après sondages et concertation avec l'UDAM, qui amène à des approfondissements et des compléments de corps de chaussée plus importants que ce qui était prévu au marché ;
- des modifications de réseaux apparues en cours de chantier, d'une part une nouvelle chambre pour les vannes de la Lyonnaise des Eaux, les canalisations étant vétustes, également des tampons à modifier sur le réseau SIAAL, et enfin le réseau d'assainissement localement à renforcer (en diamètre Ø200 au lieu de Ø160)

Néanmoins, le nombre de petits arbres qui peuvent être plantés est réduit.

Compte tenu des quantités réellement effectuées sur le chantier et des prix supplémentaires entérinés par les ordres de service n°5, 7 et 8 nécessaires en cours de chantier, la société Eurovia a établi un avenant au marché d'un montant de 84 764,50 euros HT (quatre vingt quatre sept cent soixante quatre euros et cinquante centimes) dont il demande le règlement

Après avis favorable de la commission d'ouverture des plis, les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité, acceptent l'avenant.

#### **10) Transfert de crédit (de l'opération 2098 à opération 2092) ;**

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal du 29/09/2008.

Il convient donc d'autoriser le transfert des 30 000 € prévus au B.P. 2008 à l'opération 2098 sur l'opération 2092.

Les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorisent le transfert des 30 000 € :

- de l'article 2315 « Installation – matériel - outillage » de l'opération 2098 « Aménagement route forêt d'Ozières »
- sur l'article 2315 « Installation – matériel - outillage » de l'opération 2092 « Aménagement carrefour RD190 RD196B »

#### **11) Ouvertures de crédit ;**

Le maire fait lecture d'un courrier de la Trésorerie Principale demandant de régulariser le titre n° 194/07 exercice 2007 d'un montant de 19 045€.

Les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ouvrent un crédit en dépenses au compte 1316/041 de 19 045€ (dix neuf mille quarante cinq euros) (opération d'ordre budgétaire)
- ouvrent un crédit en recettes au compte 1326/041 de 19 045€ (dix neuf mille quarante cinq euros) (opération d'ordre budgétaire).

Le Maire signale que les crédits ouverts au compte 673, budget prévisionnel 2008 sont insuffisants.

Les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorisent le transfert de 5 400€ (cinq mille quatre cent euros) :

- sur le compte 673
- par prélèvement au compte 6554

#### **12) Création d'une opération budgétaire (POS - PLU) ;**

Le Maire informe les Conseillers qu'un crédit de 20 000€ a été ouvert au budget prévisionnel 2008 au compte 202.

❖ Les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décident d'ouvrir un crédit de 20 000€ au compte 202 opération 2018 « Révision du POS et transformation en PLU » par prélèvement au compte 202.

### **13) 91ème Congrès des Maire à Paris :**

Le Maire fait lecture d'un courrier de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle informant de la tenue du 91ème Congrès des Maires de France du 25 au 27 novembre 2008.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que Monsieur le Maire participe à ce Congrès.

### **14) Création d'un poste en CAE ;**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'arrêt de travail puis au congé maternité de Mlle Sandrine ARAMBURU, il est nécessaire de créer un poste en CAE pour une durée de 9 mois.

### **15) Destination des ventes des coupes 2009 de la Forêt d'Ozières :**

Le maire fait lecture d'un courrier de l'Office National des Forêts de Haute Marne demandant de fixer la destination de vente des coupes 2009 pour les parcelles 10 et 11 de la forêt communale d'Ozières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de vendre en bloc par les soins de l'O.N.F. ces deux coupes en automne 2009.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'installation d'un débit ADSL plus important pour l'école primaire. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'académie Longwy 1. Il s'agit de créer une vidéo conférence entre l'école et l'ancienne institutrice Eva Renard en direct des Etats-Unis. Nous avons contacté Orange et nous sommes en attente d'une réponse.
- Le Maire fait un rapide rappel de la prochaine réunion qui aura lieu le 22/10/2008 à 18 heures. Il s'agit de la première réunion de travail pour la commission POS – PLU.
- Le Maire annonce aux conseillers qu'un site internet vient d'être créé. Il conviendra d'alimenter celui-ci.
- Mexy Info : une réunion pour la confection du prochain Mexy Info est à prévoir.
- Etablissement Public de Gestion Margaine Levy : la vente du terrain situé derrière l'hôtel IBIS appartenant à l'EPGML au prix de 30€ le mètre carré superficie de 20 000 m<sup>2</sup>. Proposition : une fois le terrain viabilisé et vendu. On ne paiera le terrain qu'une fois vendu. Achat du terrain pour création d'une résidence destinée aux personnes du 3ème âge.
- Délinquance : réunion des maires pour la délinquance. Monsieur le Maire étant absent, Monsieur Jean-Pierre BIANCHI l'a représenté. Il s'agit d'une première réunion parmi d'autres.
- Brioches de l'amitié : réunion le 1<sup>er</sup> octobre à 18 heures en Mairie pour définir les équipes. La distribution se fera les 9, 10 et 11 octobre.
- SEMITUL : réorganisation des circuits et des bus le 13 octobre à 8 heures 30 en Mairie. Les moyens mis en place d'un jour à l'autre sont différents. Le nombre de panne des bus est important. Les chauffeurs laissent les enfants à l'entrée de Mexy. Une réclamation a été faite auprès de la SEMITUL (lettres au président de la SEMITUL).
- Création de l'association Domi réseau pour développer une aide vers les populations vieillissantes.